

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

16 FEV 2021

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU QUATRIEME TRIMESTRE 2020

Le redressement des finances publiques de la République Centrafricaine se poursuit et renforce la disponibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des informations budgétaires, consécutivement aux efforts constants fournis par les autorités du Ministère des Finances et du Budget.

Cette volonté se traduit par les activités de la Direction Générale du Budget à travers la rédaction et la publication régulière des rapports sur l'exécution du budget tant en recettes qu'en dépenses.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution budgétaire à fin décembre 2020 et est structuré ainsi qu'il suit :

- Rappel du contexte d'élaboration du Collectif Budgétaire 2020 ;
- Exécution du budget à fin décembre 2020 ;
- Perspectives.

I. CONTEXTE D'ELABORATION DU COLLECTIF BUDGETAIRE 2020

L'exécution du budget de l'Etat au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été marquée par des événements majeurs caractérisés par l'apparition du COVID-19 avec des conséquences économiques et financières dans le monde en général, et des répercussions sur la situation financière et sociale de la République Centrafricaine (RCA) en particulier.

L'évaluation de ces conséquences sur l'économie nationale est pour l'instant rendue difficile à cause de l'incertitude sur la durée de la crise, la vitesse de propagation du Covid-19, l'efficacité de la riposte.

Par ailleurs, les premières estimations démontrent que cette urgence sanitaire de portée mondiale altérera les perspectives macro-économiques du pays en 2020 et voire au-delà. Ces conséquences projetées dès la première apparition du cas de cette pandémie sur l'économie nationale et les finances publiques sont de plusieurs ordres. On cite entre autres :

- Une dégradation du déficit primaire intérieur à 5,8% du PIB ;
- Une baisse des recettes domestiques d'environ 5,5% du PIB ;
- Une dégradation importante des comptes macroéconomiques ;
- Une perturbation des échanges internationaux et intra-communautaires ;
- Une fragilisation de la stabilité externe et financière ;
- Un risque de montée de tension inflationniste ;
- Une augmentation substantielle des dépenses liées au plan de préparation et de riposte à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) ;
- Une baisse de l'activité économique.

En outre, l'Etat Centrafricain a également reçu des partenaires des appuis multiformes en vue de combler une perte des recettes et de riposter à la pandémie du Covid-19. Afin de prendre en compte ces différentes mesures, le Gouvernement a fait adopter par le Parlement une Loi de Finances Rectificatives en date du 16 juillet 2020.

1.1 - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES EN 2020

Selon la dernière édition des perspectives de l'économie mondiale (PEM) du mois d'avril 2020, l'économie mondiale connaîtrait une forte contraction (-3%) en 2020, soit un recul bien

plus marqué que lors de la crise financière de 2008-2009 à cause de la pandémie du COVID-19 qui a un coût humain considérable et de plus en plus élevé dans le monde entier. Toutefois, selon un scénario de référence fondé sur l'hypothèse d'une atténuation de la pandémie au cours du quatrième trimestre de 2020 et d'un relâchement progressif des efforts d'endiguement, l'économie mondiale devrait croître de 5,8% en 2021, à mesure que l'activité économique se normalisera, grâce au soutien des pouvoirs publics.

Aux Etats-Unis, l'économie serait en récession et la croissance afficherait un taux de -5,9% contre 2,3% en 2019.

Dans la zone euro, la croissance devrait se contracter de manière significative à 6,1% contre une croissance positive de 1,7% en 2019 sous l'effet des conséquences du COVID-19.

En Afrique subsaharienne, la maladie à COVID-19 menace de faire d nombreuses victimes et la crise économique qu'elle a déclenchée peut inverser les progrès récents en matière de développement. Une contraction de 1,6% est attendue en Afrique subsaharienne en 2020, le pire résultat jamais enregistré. La priorité est d'accroître les capacités et les dépenses de santé pour sauver des vies et contenir l'épidémie. Les politiques budgétaires, monétaires et financière doivent être mobilisées pour protéger les groupes vulnérables, atténuer les pertes économiques et soutenir la reprise.

Dans la zone CEMAC, selon un scénario prévoyant une propagation rapide et de grande ampleur de la crise sanitaire liée au COVID-19, avec entre autre, pour effet de faire baisser le cours moyen du baril de pétrole à 20 USD en 2020, le taux de croissance serait de -1,6%. En revanche, en estimant que la crise serait transitoire et rapidement maîtrisée, se traduisant notamment par un cours moyen du baril de pétrole d 39,1USD, Le taux de croissance se situerait autour de 3% en 2020. Le secteur non pétrolier serait principalement impacté, d'une part, par la réorientation attendue des dépenses publiques vers la santé et la lutte contre le COVID-19, qui devraient être satisfaites par les importations des médicaments et des équipements sanitaires, au détriment des dépenses courantes traditionnellement orientées vers le marché local, et d'autre part, par le difficultés que subiraient les secteurs d'activités qui seront le plus affectés par la crise sanitaire (tourisme, hôtels, restaurants, commerce et transports).

Au plan national, les incidences économiques mondiales du COVID-19 affectera l'économie de la RCA par des canaux de transmission externes et internes. En termes de canaux de transmission externes, la demande internationale de produits d'exportation (diamant, café, coton et bois) de la RCA devrait chuter de manière significative en raison de l'effondrement de la croissance mondiale et des turbulences au sein des marchés financiers. Quant aux canaux de transmission internes, les mesure prises par le Gouvernement pour contenir la propagation du COVID-19, entre autres : la restriction des déplacements à l'intérieur du pays, l'interdiction de voyager, la fermeture des écoles, l'interdiction des rassemblements, la fermeture des frontières ralentissent l'activité économique et réduisent le niveau des recettes domestiques. Le taux de croissance du **PIB réel** serait de 1,0% contre 5,0% initialement prévu.

1.2 - LES ORIENTATIONS DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVES 2020

Le budget initial de l'exercice 2020 a été élaboré dans un contexte caractérisé au plan national par : (i) un taux de croissance du PIB projeté à 5,0%, en liaison à un regain significatif de l'activité

économique ; (ii) un taux d'inflation qui serait maîtrisé en dessous de la norme communautaire de 3% dû à l'approvisionnement massif des produits de consommation ; et (iii) une hausse de 2,6% des recettes domestiques.

Cependant, l'impact de la crise sanitaire liée au covid-19 est perceptible sur le niveau des activités économiques. Le taux de croissance du PIB réel serait de l'ordre de 1% en 2020, contre une prévision initiale de 5%. Cette contreperformance est imputable à certaines branches durement affectées par la crise. Il s'agit essentiellement de la sylviculture et des cultures vivrières dans le secteur tertiaire.

Du côté de l'inflation, on a observé tout au début de cette crise sanitaire, une hausse de prix due au repli des opérateurs économiques, bien que des situations de pénuries en biens de première nécessité ne soient encore observées.

En effet, il est admis qu'une politique de consolidation budgétaire ou d'austérité en période de crise n'est pas de nature à faciliter une prise post-crise. C'est pourquoi, le gouvernement prévoit une série de mesures économiques fiscales et sociales pour notamment soulager la trésorerie des entreprises et soutenir le pouvoir d'achat des ménages afin d'éviter à notre pays une récession économique aux conséquences incalculables.

En ce qui concerne les mesures économiques et fiscales en faveur des entreprises, leur bénéfice sera conditionné par la garantie que celle-ci accorderont à la préservation des emplois de leurs travailleurs.

Par ailleurs, il est envisagé une série de mesures de soutien aux entreprises et aux ménages les plus fragiles. Il s'agit entre autres, d'une flexibilité du calendrier de paiement des impôts, une suspension temporaire des contrôles fiscaux, une compensation d'impôts au cas par cas, des reports de charges, et des subventions ciblées si nécessaire.

Toutes ces mesures vont entraîner une perte sèche des ressources domestiques d'où nécessité de réduire certaines dépenses jugées non prioritaires pour les réallouer vers les secteurs les plus touchés par la crise. Toutefois, les économies réalisées sont insuffisantes, c'est pourquoi les appuis des partenaires techniques et financiers sont indispensables pour faire face à cette crise sanitaire.

Afin, d'arrêter un budget rectificatif réaliste qui, tienne compte de la capacité de mobilisation des ressources intérieures, il est important de respecter les orientations suivants tant en ce qui concerne les propositions de recettes que celles des dépenses.

La situation des finances publiques de notre pays va se dégrader à cause de la pandémie du COVID-19 car, outre les pertes de recettes intérieures et les nouveaux besoins pour le financement de notre balance des paiements, l'Etat doit faire face à des nouvelles dépenses. D'ores et déjà, pour faire face au covid-19, le Gouvernement a mis en place une stratégie de riposte à travers un fonds de concours.

Si la RCA ne reçoit pas d'appuis financiers supplémentaires de la part des partenaires techniques et financiers, le pays va se retrouver dans une situation très difficile avec une tension de trésorerie

accrue et une incapacité pour le Gouvernement d'honorer ses obligations régaliennes dont les traitements et salaires des agents publics.

Le Gouvernement ne pourra pas non plus disposer des moyens nécessaires pour prendre en charge l'intégralité des coûts budgétaires des mesures d'atténuation de l'impact de la pandémie sur l'économie nationale.

C'est pourquoi, dans ce collectif budgétaire, il ne saurait question de procéder aux transferts de crédits fantaisistes ou d'exprimer des besoins qui ne peuvent être supportés par le niveau des ressources intérieures réévaluées.

La prise en compte des dépenses supplémentaires corrélée avec la perte des recettes domestiques dégraderait davantage le déficit primaire. Toutefois, des efforts doivent être faits pour respecter les critères du programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

En matière de recettes, le Gouvernement doit intensifier des efforts en vue de mobiliser des appuis conséquents auprès de la communauté internationale pour faire face aux effets de la crise du COVID-19.

Pour ce qui est des projets financés sur ressources extérieures, leur inscription dans le collectif sera tributaire de la fourniture de la convention de financement dûment signée et des dossiers techniques notamment les études de faisabilité. C'est l'occasion d'inscrire dans ce budget révisé les projets d'investissement disposant de convention de financement dûment signée qui n'ont pas été pris en compte dans le budget initial. Toutefois, des reports dans l'exécution des projets peuvent être observés, d'où l'intérêt d'en débattre au cours des travaux.

En matière des dépenses, le Gouvernement doit veiller à ce que les prévisions révisées des dépenses soient conformes aux objectifs du programme conclu avec le FMI.

C'est à travers ces différentes orientations et choix stratégiques ci-haut énumérés que les grandes masses du Collectif Budgétaire 2020 ont été arrêtées.

Le tableau suivant présente les grandes masses de la Loi de Finances Rectificative 2020 :

Tableau n° 1 : Prévion de grandes masses du Collectif Budgétaire 2020 (en milliers de francs CFA)

Libellés	Prévisions Collectif 2020 (en milliers de francs CFA)
RESSOURCES TOTALES	363 993 251
Ressources propres	118 004 998
Douanes	51 771 213
Impôts	46 255 064
Trésor	19 978 721
Ressources extérieures	245 988 253
Appuis budgétaires	135 370 000
Appuis projets	110 618 253
<i>Dons projets</i>	104 559 309
<i>Emprunts projets</i>	6 058 944
CHARGES	323 682 465
Dépenses primaires	172 769 971
Personnel	68 701 981
Biens et services	49 817 587
Frais financiers	5 479 690
Transferts et subventions	48 770 713
Dépenses d'investissement	140 521 064
<i>Sur ressources propres</i>	29 902 811
<i>Sur ressources extérieures</i>	110 618 253
Dépenses de rembours. de la dette	10 391 430
Solde budgétaire global	40 310 786

Source : LFR 2020

Figure n° 1 : Répartition des Ressources

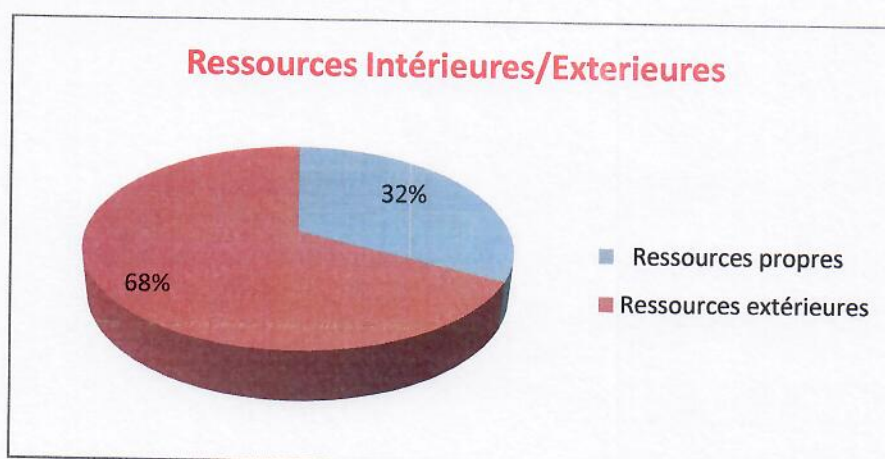
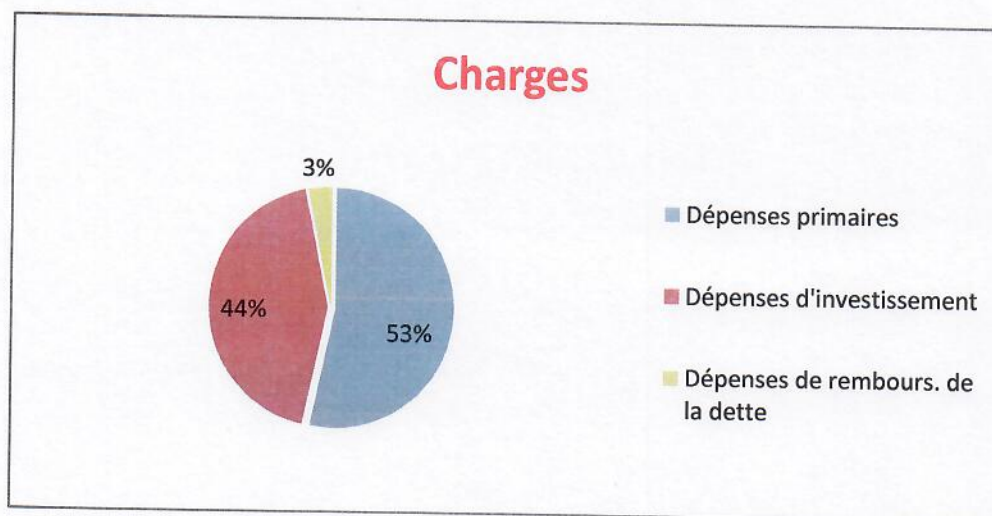


Figure n° 2 : Répartition des Charges



II. EXECUTION DU BUDGET A FIN DECEMBRE 2020

L'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2020 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire du Covid-19 et un début d'une crise électorale qui a commencé au mois de décembre 2020. Au cours de la période sous revue, le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat s'est établi à 301,46 milliards de francs CFA, pour une prévision de 363,99 milliards de francs CFA, soit un niveau de réalisation de 82,82%. En comparaison à l'exercice de la même période un an plus tôt, une augmentation de 8,22% a été observée.

Concernant les charges, leur exécution à fin décembre 2020 s'élève globalement à 250,05 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 323,68 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 77,25%. Comparativement à la même période de l'année dernière, une hausse de 12,14% a été constatée, justifiée en partie par une augmentation substantielle des dépenses du personnel et des transferts et subventions ainsi que les dépenses d'investissement sur ressources extérieures pour prendre en compte des dépenses liées à la riposte de la pandémie du COVID-19.

Les prévisions budgétaires par grandes masses de la loi de finances rectificative 2020 sont présentées dans le tableau ci-dessous ainsi que les résultats de l'exécution à fin décembre 2020 :

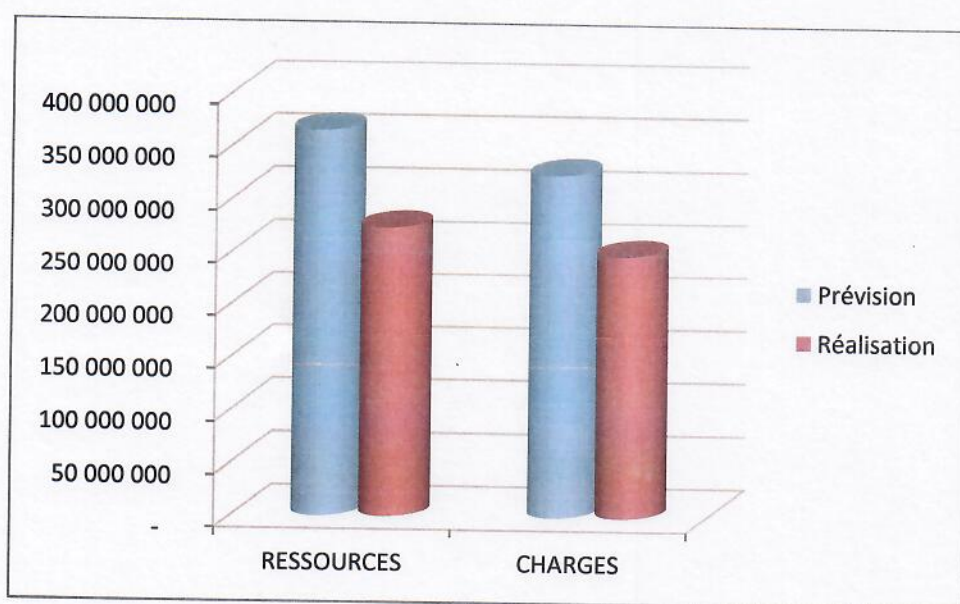
[Signature]

Tableau n°2 : Prévisions par grandes masses et réalisations des recettes au 31 décembre 2020 (en milliers de francs CFA)

	Total réalisation à fin décembre 2019	Prévision Collectif 2020	Total réalisation au 1er semestre 2020	Total réalisation au 2e Semestre 2020	Total réalisation à fin décembre 2020	Taux de réalisation
RESSOURCES	278 568 417	363 993 251	123 500 781	177 961 110	301 461 891	82,82%
Ressources intérieures	145 022 000	118 004 998	104 230 000	70 314 000	174 544 000	147,91%
Ressources propres	112 115 000	118 004 998	60 746 000	64 962 000	125 708 000	106,53%
Douanes	54 342 000	51 771 213	25 550 000	29 469 000	55 019 000	106,27%
Impôts	49 745 000	46 255 064	26 596 000	26 320 000	52 916 000	114,40%
Trésor	8 028 000	19 978 721	8 600 000	9 173 000	17 773 000	88,96%
Emprunts	32 907 000		43 484 000	5 352 000	48 836 000	
<i>Bon du Trésor</i>	18 496 000		13 141 000	5 352 000	18 493 000	
<i>FMI et autres</i>	14 411 000		30 343 000	-	30 343 000	
Ressources extérieures	133 546 417	245 988 253	19 270 781	107 647 110	126 917 891	51,60%
Appuis budgétaires	80 243 000	135 370 000	-	70 654 000	70 654 000	52,19%
Appuis projets	53 303 417	110 618 253	19 270 781	36 993 110	56 263 891	50,86%
<i>Dons projets</i>	48 451 129	104 559 309	15 914 046	34 075 150	49 989 196	47,81%
<i>Emprunts projets</i>	4 852 288	6 058 944	3 356 735	2 917 960	6 274 695	103,56%
CHARGES	222 971 332	323 682 465	117 989 367	132 064 045	250 053 412	77,25%
Dépenses primaires	147 530 738	172 769 971	92 889 180	80 466 042	164 976 014	95,49%
Personnel	61 302 509	68 701 981	33 076 507	33 076 507	66 153 014	96,29%
Biens et services	47 101 195	49 817 587	28 142 105	18 093 895	46 236 000	92,81%
Frais financiers	221 060	5 479 690	-	4 346 000	4 346 000	79,31%
Transferts et subventions	38 905 974	48 770 713	23 291 360	24 949 640	48 241 000	98,91%
Dépenses d'investissement	74 895 628	140 521 064	33 479 395	51 283 496	84 762 891	60,32%
<i>Sur ressources propres</i>	21 592 211	29 902 811	14 208 614	14 290 386	28 499 000	95,31%
<i>Sur ressources extérieures</i>	53 303 417	110 618 253	19 270 781	36 993 110	56 263 891	50,86%
Dépenses de remboursement de la dette	544 966	10 391 430	-	314 507	314 507	3,03%
Solde budgétaire	55 597 085	40 310 786	5 511 414	45 897 065	51 408 479	

Sources : DGB, DGDDI, DGID, DGTCP, et DGPE (MEPC)

Figure n° 3 : Préviation et Réalisation des ressources internes et ressources externes



II.1) Situation des ressources mobilisées

L'analyse de cette rubrique est basée essentiellement sur les données collectées auprès des structures en charge de recouvrement des ressources, ainsi que les informations fournies par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération sur les dons/emprunts programmes et projets.

II.1.1) Ressources intérieures

Les ressources intérieures à fin décembre 2020 se chiffrent à hauteur de 174,54 milliards de francs CFA. Celles-ci sont constituées de ressources propres (125,71 milliards de FCFA) et des emprunts (48,84 milliards de francs CFA).

Comparativement à l'exercice 2019 de la même période, une hausse de 20,35% a été observée.

a) Ressources propres

A fin décembre 2020, les ressources propres mobilisées sont de l'ordre de 125,71 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 118 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 106,53%, supérieur à l'objectif de 100% en dépit du contexte difficile que traverse la République Centrafricaine. En comparaison à la même période de l'année dernière, une hausse de 12, 13% est observée.

Le tableau ci-dessous présente la situation des recettes propres à fin décembre 2020.

Tableau n° 3 : Situation des ressources propres à fin décembre 2020 (en milliers de francs CFA).

Recettes des Régies	Total réalisation à fin décembre 2019	Prévision collectif 2020	Total réalisation au 1er Semestre 2020	Total réalisation au 2e Semestre 2020	Total réalisation à fin décembre 2020	Taux de Réalisations
Douanes	54 342 000	51 771 213	25 550 000	29 469 000	55 019 000	106,27%
Impôts	49 745 000	46 255 064	26 596 000	26 320 000	52 916 000	114,40%
Trésor	8 028 000	19 978 720	8 600 000	9 173 000	17 773 000	88,96%
TOTAL	112 115 000	118 004 997	60 746 000	64 962 000	125 708 000	106,53%

Sources : LFR, DGDDI, DGID, DGTCP (PLT à fin décembre 2020)

➤ La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Au 31 décembre 2020 sur une prévision annuelle de 51,77 milliards de francs CFA, la DGDDI a recouvré au total la somme de 55,02 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 106,27%, ce qui est nettement supérieur à la prévision. En comparaison à la même période en 2019, le niveau de recouvrement de la DGDDI a augmenté de 0,68 milliard de francs CFA, soit une progression de 1,25%.

Il sied de rappeler que ces mobilisations ont été réalisées dans les contextes difficiles marquées par la fermeture temporaire de la frontière entre la République Centrafricaine et le Cameroun au début de l'année suite aux mesures prises pour lutter contre le Covid-19, et le blocage du corridor Bangui-Garamboulai par les groupes armés à la fin de l'année 2020.

Aussi, cette hausse devrait être plus importante si les exonérations accordées aux partenaires qui se chiffrent à hauteur de 71,81 milliards de francs CFA étaient maîtrisées.

Dans le but d'augmenter la mobilisation des recettes douanières, la DGDDI compte poursuivre la mise en œuvre des actions contenues dans son plan d'actions, notamment :

- Le renforcement des capacités des agents de la Douane ;
- Le renforcement de la chaîne de dédouanement ;
- La maîtrise des flux d'importation et d'exportation des marchandises ;
- La lutte contre la fraude.

Le tableau ci-dessous met en exergue la mobilisation des recettes de la DGDDI par nature économique.

Tableau n° 4 : Situation des recettes de la DGDDI à fin décembre 2020 (en milliers de francs CFA).

Nature des recettes	Total réalisation à fin décembre 2019	Prévision Collectif 2020	Total réalisation au 1er Semestre 2020	Total réalisation au 2e Semestre 2020	Total réalisation à fin décembre 2020	Taux de réalisation
Recettes fiscales	43 495 840	42 461 000	21 363 856	24 169 478	45 533 334	107,24%
Droits de sorties	945 217	856 413	200 187	487 484	687 671	80,30%
Amendes et pénalités	494 486	413 058	236 835	235 119	471 954	114,26%
Recettes affectées	8 112 122	7 026 674	3 252 747	3 999 695	7 252 442	103,21%
Autres recettes	1 294 335	1 014 068	496 375	577 224	1 073 599	105,87%
TOTAL	54 342 000	51 771 213	25 550 000	29 469 000	55 019 000	106,27%

Source : DGDDI, DGTCP (PLT à fin décembre 2020)

➤ La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)

Au cours de la période allant de janvier à décembre 2020, la DGID a recouvré globalement 52,92 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 46,25 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 114,40%. Ce résultat est en hausse de 6,39% par rapport aux réalisations de la même période de 2019. Cette augmentation est très significative sur le poste de recettes fiscales comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n° 5 : Situation des recettes de la DGID à fin décembre 2020 (en milliers de francs CFA).

Nature des recettes	Total réalisation à fin décembre 2019	Prévision Collectif 2020	Total réalisation au 1er Semestre 2020	Total réalisation au 2e Semestre 2020	Total réalisation à fin décembre 2020	Taux de réalisation
Recettes fiscales	42 281 899	32 863 613	23 373 498	18 700 013	42 073 511	128,02%
Recettes non fiscales	4 424 987	9 019 539	2 368 342	5 132 287	7 500 629	83,16%
Recettes sur exercices antérieurs	475 184	687 705	5 800	391 317	397 117	57,75%
Produits divers et exceptionnels	2 562 930	3 684 207	848 360	2 096 383	2 944 743	79,93%
TOTAL	49 745 000	46 255 064	26 596 000	26 320 000	52 916 000	114,40%

Source : DGID, DGTCP (PLT à fin décembre 2020)

➤ La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

La mobilisation des recettes de la DGTCP à fin décembre 2020 donne un montant de 17,77 milliards de francs CFA sur une prévision de 19,98 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 88,96% des prévisions.

En dépit de ce faible taux de recouvrement, il ressort une hausse de 15,3 par rapport à l'année 2019, justifiée par le reversement systématique des recettes de certains Fonds, Agences et Comptes d'Affectation Spécial (CAS) sur le Compte Unique du Trésor (CUT).

La situation de la mobilisation des ressources de la DGTCP à fin décembre 2020 est retracée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 6 : Situation des recettes de la DGTCP à fin décembre 2020 (en milliers de francs CFA).

	Réalisation à fin décembre 2019	Prévision Collectif 2020	Réalisation au 1er semestre 2020	Réalisation au 2è Semestre 2020	Réalisation à fin décembre 2020	Taux de réalisation
Recettes non fiscales	2 188 901	18 715 504	8 299 322	8 593 009	16 892 331	90,26%
Recettes sur exercices antérieurs	205 987	5 000	300 678	2 296	302 974	6059,47%
Produits exceptionnels	-	1 008 216	-	462 911	462 911	45,91%
Produits financiers	-	250 000	-	114 785	114 785	45,91%
TOTAL	2 454 023	19 978 720	8 600 000	9 173 000	17 773 000	88,96%

Source : DGTCP (PLT à fin décembre 2020)

b) Les emprunts

A fin décembre 2020, le montant des emprunts s'élève à hauteur de 48,84 milliards de francs CFA constitué de Bon de Trésor (18,49 milliards de francs CFA) et de l'appui du FMI (30,34 milliards de francs CFA) au Gouvernement Centrafricain afin de lutter contre la propagation du Covid-19.

II.1.2) Financement extérieur

Au 31 décembre 2020, la mobilisation des ressources extérieures constituées des appuis budgétaires et des appuis projets s'élève à hauteur de 126,92 milliards de francs CFA correspondant à un taux de mobilisation de 51,60%.

En ce qui concerne les appuis budgétaires, ils ont été mobilisés auprès des partenaires suivants : Banque Mondiale (42,91 milliards), Union Européenne (18,99 milliards), Banque Africaine de Développement (8,20 milliards) et France (0,55 milliard) de francs CFA.

En comparaison à la même période de l'année dernière, une baisse de 4,96% a été constatée, expliquée par une faible mobilisation d'appui budgétaire et les difficultés liées à la compilation des données relatives aux appuis projets.

II.2) SITUATION DE L'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

Cette partie fait le point de l'exécution du budget de l'Etat en dépenses, au 31 décembre 2020, à partir des données extraites de l'applicatif de gestion des dépenses publiques GES'CO et celles collectées auprès du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

II.2.1) Analyse de l'exécution du budget par titre de dépenses

A la fin de l'année 2020, le niveau de l'exécution des dépenses par titre se chiffre à 250,05 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 323,68 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 77,25%. En comparaison à la même période en 2019, Il en ressort une augmentation de 12,14%, expliquée par la prise en compte des dépenses liées à la lutte contre la pandémie du Covid-19, ainsi que celles du processus électoral.

La synthèse de l'exécution des dépenses au 31 décembre 2020 est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n° 7 : Situation des dépenses par titre budgétaire à fin décembre 2020 (en milliers de francs CFA).

	Total réalisation à fin décembre 2019	Prévision Collectif 2020	Total réalisation au 1er semestre 2020	Total réalisation au 2e Semestre 2020	Total réalisation à fin décembre 2020	Taux de réalisation
CHARGES	222 971 332	323 682 465	117 989 367	132 064 045	250 053 412	77,25%
Dépenses primaires	147 530 738	172 769 971	92 889 180	80 466 042	164 976 014	95,49%
Personnel	61 302 509	68 701 981	33 076 507	33 076 507	66 153 014	96,29%
Biens et services	47 101 195	49 817 587	28 142 105	18 093 895	46 236 000	92,81%
Frais financiers	221 060	5 479 690	-	4 346 000	4 346 000	79,31%
Transferts et subventions	38 905 974	48 770 713	23 291 360	24 949 640	48 241 000	98,91%
Dépenses d'investissement	74 895 628	140 521 064	33 479 395	51 283 496	84 762 891	60,32%
<i>Sur ressources propres</i>	21 592 211	29 902 811	14 208 614	14 290 386	28 499 000	95,31%
<i>Sur ressources extérieures</i>	53 303 417	110 618 253	19 270 781	36 993 110	56 263 891	50,86%
Dépenses de remboursement de la dette	544 966	10 391 430	-	314 507	314 507	3,03%
Dettes intérieures	-	-	-	-	-	
Dettes extérieures	-	-	-	-	-	
Arriérés payés	-	-	-			
Solde budgétaire	55 597 085	40 310 786	5 511 414	45 897 065	51 408 479	

Sources : DGB (Ges'co) et DGPE (MEPC)

a) Dépenses primaires

A fin décembre 2020, les dépenses primaires constituées des dépenses liées au traitement du personnel, au fonctionnement de l'administration, aux subventions accordées à certains organismes et les frais financiers sont exécutées à hauteur de 164,98 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 172,77 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 95,49%.

Par rapport à l'exercice antérieur de la même période, une augmentation de 17,45 milliards de francs CFA a été observée, soit une progression de 11,83%.

✓ Dépenses du personnel

Les dépenses du personnel à fin décembre 2020 se chiffrent à hauteur de 66,15 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 96,29%. En Comparaison au niveau d'exécution de la même période en 2019, une hausse de 7,91% a été enregistrée, ce qui se justifie par la prise en charge salariale des nouveaux intégrés dans la Fonction Publique et des nouvelles recrues dans les forces de défense et de sécurité.

✓ Dépenses des biens et services

Au 31 décembre 2020, sur une dotation annuelle de 49,82 milliards de francs CFA, le montant des dépenses des biens et services base engagement s'élève à 46,24 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 92,81%. En comparaison à la même période de l'année dernière, une baisse de 0,86 milliard de francs CFA a été enregistrée, soit une baisse de 1,82%. Cette baisse se justifie par la maîtrise de la procédure d'engagement des biens et services.

✓ Dépenses des frais financiers

Sur une dotation annuelle de 5,48 milliards de francs CFA, le montant des dépenses des frais financiers s'élève à 4,35 milliards de francs CFA à la fin de la période sous-revue, soit un taux d'exécution de 79,31%. Ce taux d'exécution témoigne à suffisance la volonté du Gouvernement centrafricain a honoré ses services de l'intérêt de la dette.

✓ Dépenses de transferts et subventions

A fin décembre 2020, sur une prévision de 48,77 milliards de francs CFA, l'exécution des dépenses de transferts et subventions base engagement s'élève à 48,24 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 98,91%. Comparativement à la même période en 2019, une hausse significative de 24,01% a été enregistrée. Celle-ci s'explique par la mise à disposition des subventions au profit des institutions de la République dont l'Autorité Nationale des Elections, la prise en charge des contributions aux organismes internationaux et les crédits alloués aux Organismes Publics suite au transfert de leurs ressources sur le CUT.

Il convient de noter qu'en ce qui concerne l'Autorité Nationale des Elections, face aux difficultés de mobiliser certains appuis extérieurs pour financer les Elections, le Gouvernement a été obligé d'accorder une autre subvention exceptionnelle à cette institution afin de combler le gap du financement. ✓

b) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement au 31 décembre 2020 ont été exécutées à hauteur de 84,76 milliards de francs CFA, sur une dotation de 140,52 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 60,32%.

Les investissements sur ressources propres se chiffrent à 28,50 milliards de francs CFA sur une prévision de 29,90 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 95,31%. Comparé à l'exercice 2019 de la même période, une augmentation de 32,00% a été observée. Cette augmentation se justifie par les constructions des routes et des édifices publics tels que : logement des chefs d'Etat de la CEMAC, camps militaires, hôtel des Impôts, hôpitaux.

Concernant les dépenses d'investissements sur ressources extérieures, elles ont été exécutées à hauteur de 56,26 milliards de francs CFA représentant un taux d'exécution de 50,86%.

Il convient de préciser que les données relatives aux investissements sur ressources extérieures sont à ce jour encore provisoires compte tenu des difficultés rencontrées dans la collecte des données auprès des Unités d'Exécution des Projets.

c) Dépenses relatives au remboursement de la dette

Le montant de la prévision pour le remboursement de la dette au titre du collectif budgétaire de l'année 2020 s'élève globalement à 10,39 milliards de francs CFA.

Les dépenses de remboursement de la dette et des frais financiers sont des opérations de trésorerie et la Direction Générale du Budget (DGB) procède à la régularisation dès la remontée des informations y relatives.

Au cours l'année 2020, seulement le montant de 0,31 milliard de francs CFA a été régularisé par la DGB au titre de remboursement de la dette, soit un taux d'exécution de 3,03 %.

II.2.2) Analyse des dépenses exécutées par Ordre de Paiement

Au 31 décembre 2020, l'analyse des dépenses effectuées par Ordre de Paiement affiche un niveau de réalisation d'un montant de 7,63 milliards de francs CFA, représentant un taux d'exécution de 6% des dépenses totales hors salaires, remboursement de la dette et investissements sur ressources extérieures. Ce niveau d'exécution qui dépasse la cible de 5% s'explique par la nécessité des dépenses urgentes pour faire face à la crise sécuritaire intervenue au mois de décembre 2020 ainsi que des frais liés à la sécurisation des élections de 2020-2021.

Le tableau ci-après met en exergue les dépenses exécutées par Ordre de Paiement. 

Tableau n° 8 : Dépenses exécutées par procédure exceptionnelle (OP)
31 décembre 2020 (en milliers de francs CFA).

au

Nature des dépenses	Exécution OP à fin décembre 2019	Prévision Collectif 2020	Réalisations au 1er semestre 2020	Réalisations au 2e semestre 2020	Exécution OP à Fin décembre 2020
Biens et services	5 969 782	49 817 587	1 567 727	4 563 841	6 131 568
Frais financiers		5 479 690	-		-
Intervention	1 020 481	48 770 713	694 109	800 353	1 494 462
Investissement		140 521 064	-		-
Remboursement de la dette		10 391 430	-		-
Total	6 990 263	254 980 484	2 261 836	5 364 194	7 626 030

Source : DGB (Ges'Co)

II.2.3) Analyse des dépenses sociales hors traitements de salaires

Les dépenses sociales recouvrent les dépenses des ministères de l'Education, de la Santé, des Affaires Sociales, de la Promotion de la Femme, de l'Elevage et de la Santé Animale, de l'Energie, des PME – PMI, de l'Agriculture et du Développement Rural.

Ces dépenses sont suivies dans le cadre du programme conclu avec la Banque Mondiale et sont constituées chacune des indicateurs. Le chiffre global de prévision des dépenses sociales s'élève à 103,85 milliards de francs CFA et leur exécution à fin décembre se chiffre à 53,82 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 51,83%.

Par rapport à la même période de l'exercice antérieur, une hausse de 23,04% a été enregistrée.

L'analyse des dépenses sociales est élaborée selon les titres de fonctionnement, d'intervention et d'investissement.

a) Fonctionnement

L'exécution des dépenses pour le fonctionnement des secteurs sociaux s'élève à hauteur de 16,21 milliards de francs CFA sur une prévision de 16,99 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 95,43%. Comparé à la même période de l'année dernière, une hausse de 3,90 milliards de francs CFA a été observée, justifiée par l'engouement des fournisseurs à collaborer avec l'Etat.

b) Intervention

Sur une dotation annuelle de 13,55 milliards de francs CFA, les dépenses d'intervention ont été engagées à l'ordre de 6,68 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 49,33% faisant apparaître une légère augmentation de 0,26 milliard de francs CFA en comparaison à la même période de l'année 2019.

c) Investissement

L'exécution des dépenses d'investissements à fin décembre 2020 se chiffre à 30,93 milliards de francs CFA sur une dotation de 73,31 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 42,19%. Ce faible taux s'explique par la faible mobilisation des ressources extérieures.

Le tableau ci-dessous met en relief les dépenses au profit des secteurs sociaux :

Tableau n° 9 : Récapitulatif des dépenses sociales au 31 septembre 2020 (en milliers de francs CFA).

	Réalisations à fin décembre 2019	Dotation Collectif 2020	Réalisations au 1er semestre 2020	Réalisations au 2e Semestre 2020	Réalisations à fin décembre 2020	Taux d'exécution
Education	10 155 640	17 545 156	8 279 963	6 928 441	15 208 404	86,68%
Titre II: Fonctionnement	6 597 500	6 705 580	4 677 459	1 653 365	6 330 824	94,41%
Titre IV: Intervention	2 007 570	3 541 576	1 469 192	697 937	2 167 129	61,19%
Titre V: Investissement	1 550 570	7 298 000	2 133 312	4 577 139	6 710 451	91,95%
Sur ressources propres	1 105 394	1 088 000	407 689	720 962	1 128 651	
Sur ressources extérieures	445 176	6 210 000	1 725 623	3 856 177	5 581 800	
Santé	10 654 748	39 779 283	5 155 680	11 613 144	16 768 824	42,15%
Titre II: Fonctionnement	4 955 681	8 583 400	3 836 221	4 573 277	8 409 498	97,97%
Titre IV: Intervention	1 420 000	4 910 000	1 000 000	945 000	1 945 000	39,61%
Titre V: Investissement	4 279 067	26 285 883	319 459	6 094 867	6 414 326	24,40%
Sur ressources propres	823 249	5 110 100	319 459	2 611 342	2 930 801	
Sur ressources extérieures	3 455 818	21 175 783	-	3 483 525	3 483 525	
Affaires Sociales	7 243 162	6 982 651	6 553 095	584 239	7 137 334	102,22%
Titre II: Fonctionnement	87 101	176 361	127 375	25 512	152 887	86,69%
Titre IV: Intervention	1 146 681	1 151 219	339 455	155 300	494 755	42,98%
Titre V: Investissement	6 009 380	5 655 071	6 086 265	403 427	6 489 692	114,76%
Sur ressources propres	72 476	75 000	19 992	44 988	64 980	
Sur ressources extérieures	5 936 904	5 580 071	6 066 273	358 439	6 424 712	
Promotion de la Femme	4 723 817	1 445 116	163 087	1 059 724	1 222 811	84,62%
Titre II: Fonctionnement	98 571	128 464	56 015	34 232	90 247	70,25%
Titre IV: Intervention	-	541 000	-	-	-	0,00%
Titre V: Investissement	4 625 246	775 652	107 072	1 025 492	1 132 564	146,01%
Sur ressources propres	529 407	89 000	89 973	-	89 973	
Sur ressources extérieures	4 095 839	686 652	17 099	1 025 492	1 042 591	
Développement Rural	4 514 535	13 198 186	2 484 797	3 893 493	6 378 290	48,33%
Titre II: Fonctionnement	458 413	692 275	152 737	434 407	587 144	84,81%
Titre IV: Intervention	585 720	1 840 000	281 250	882 010	1 163 260	63,22%
Titre V: Investissement	3 470 402	10 665 911	2 050 810	2 577 076	4 627 886	43,39%
Sur ressources propres	866 194	1 047 250	613 647	400 744	1 014 391	

<i>Sur ressources extérieures</i>	2 604 208	9 618 661	1 437 163	2 176 332	3 613 495	
Energie	5 718 100	24 105 135	3 421 938	2 915 460	6 337 398	26,29%
Titre II: Fonctionnement	17 427	438 933	301 285	92 944	394 229	89,82%
Titre IV: Intervention	789 562	1 229 706	553 033	31 820	584 853	47,56%
Titre V: Investissement	4 911 111	22 436 496	2 567 620	2 790 696	5 358 316	23,88%
<i>Sur ressources propres</i>	481 379	1 696 650	399 850	1 203 606	1 603 456	
<i>Sur ressources extérieures</i>	4 429 732	20 739 846	2 167 770	1 587 090	3 754 860	
PME-PMI	253 891	304 009	205 902	85 611	291 513	95,89%
Titre II: Fonctionnement	24 446	37 750	27 374	5 875	33 249	88,08%
Titre IV: Intervention	150 000	167 000	80 000	79 736	159 736	95,65%
Titre V: Investissement	79 445	99 259	98 528	-	98 528	99,26%
<i>Sur ressources propres</i>	79 445	99 259	98 528	-	98 528	
<i>Sur ressources extérieures</i>	-	-	-	-	-	
Elevage et Santé Animale	480 319	491 345	401 263	77 805	479 068	97,50%
Titre II: Fonctionnement	70 713	224 345	147 315	65 688	213 003	95%
Titre IV: Intervention	320 000	170 000	164 926	4 589	169 515	99,71%
Titre V: Investissement	89 606	97 000	89 022	7 528	96 550	99,54%
<i>Sur ressources propres</i>	89 606	97 000	89 022	7 528	96 550	
<i>Sur ressources extérieures</i>	-	-	-	-	-	
Total Fonctionnement	12 309 852	16 987 108	9 325 781	6 885 300	16 211 081	95,43%
Total Intervention	6 419 533	13 550 501	3 887 856	2 796 392	6 684 248	49,33%
Total Investissement	25 014 827	73 313 272	13 452 088	17 476 225	30 928 313	42,19%
<i>Sur ressources propres</i>	4 047 150	9 302 259	2 038 160	4 989 170	7 027 330	75,54%
<i>Sur ressources extérieures</i>	20 967 677	64 011 013	11 413 928	12 487 055	23 900 983	37,34%
Total sur ressources propres	22 776 535	38 693 802	15 251 797	14 670 862	29 922 659	77,33%
TOTAL GENERAL	43 744 212	103 850 881	26 665 725	27 157 917	53 823 642	51,83%

Sources : DGB et DGPE (MEPC)

II.2.4) Analyse des dépenses relatives au Covid-19

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, un fonds de concours a été mis en place à travers la création des lignes budgétaires dans la Loi de Finances Rectificative du 16 juillet 2020 au profit des départements ministériels et institutions de la République pour un montant global de 15,75 milliards de francs CFA. A fin décembre 2020, ce fonds a été exécuté à hauteur de 11,37 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 72,19%.

III - PERSPECTIVES

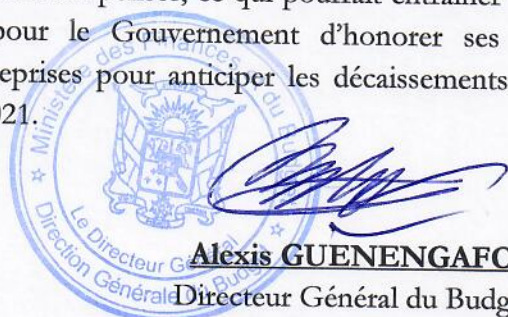
Au titre des engagements pris par le Gouvernement dans le mémorandum de politiques économiques et financières, la production du rapport sur l'exécution du budget de l'Etat par le Ministère des Finances et du Budget est devenue une activité régulière.

Il convient de souligner que l'exécution du budget au cours de l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du covid-19 qui a entraîné la fermeture de la frontière Centrafricano-camerounaise, impactant le niveau de la mobilisation des recettes domestiques.

A cette fin, une Loi de Finances Rectificative qui tient en compte la capacité de mobilisation des ressources propres, des appuis financiers supplémentaires et la prise en charge de nouvelles dépenses permettant de contenir le Covid-19 a été adopté le 16 juillet 2020.

En outre, la crise politico-militaire survenue au cours du 4^{ème} trimestre 2020, a affecté de manière significative la mobilisation des ressources fiscale-douanières sur le corridor Bangui/Garouamboulaï.

Fort de ce qui précède, au regard de cette crise sanitaire ainsi que la crise politico-militaire survenue en RCA qui perdurent, la situation des finances publiques risque de se dégrader car outre les pertes des recettes intérieures et les nouveaux besoins liés au financement de la balance des paiements, l'Etat va faire face à de nouvelles dépenses, ce qui pourrait entraîner une tension de trésorerie accrue et une incapacité pour le Gouvernement d'honorer ses obligations régaliennes si des actions ne sont pas entreprises pour anticiper les décaissements des appuis budgétaires inscrits dans la loi de finances 2021.



Alexis GUENENGAFO
Le Directeur Général du Budget